



[Accueil](#)



[Nous joindre](#)



[Plan du site](#)



[COPA](#)



[Recherche](#)

Español

English

Português



[Qui sommes nous?](#)

[Activités](#)

- [2005](#)
- [2004](#)
- [2003](#)
- [2002](#)
- [2001](#)
- [2000](#)

[Thématiques de travail](#)

[Banques documentaires](#)

[Représentation des femmes](#)

[Secrétariat](#)

[Liens utiles](#)

[Contribution des membres](#)

Réseau des femmes parlementaires des Amériques



2003

IV^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, Caracas, Venezuela, 24 novembre 2003

[Compte rendu sommaire](#)

[Compte rendu](#)

[Recommandation sur l'impact de la Zone de libre-échange \(ZLEA\) sur les femmes](#)

[Recommandation sur la banque documentaire GAIA sur les budgets analysés selon le genre](#)

Documents sur la thématique de travail > [Migration](#)

Dernière mise à jour : 2006-09-18



IV^e RÉUNION ANNUELLE DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES

**Caracas, Venezuela
24 novembre 2003**

RÉSUMÉ

Quelque 40 femmes parlementaires provenant d'une quinzaine de pays se sont réunies lors de la IV^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, le 24 novembre 2003 à Caracas, au Venezuela. Au cours de cette rencontre, la Présidente du Réseau, madame Ileana Rogel, députée de l'Assemblée législative du El Salvador a présenté le rapport des activités du Réseau pour la période 2002-2003. Le Secrétariat du Réseau et les représentantes élues au Comité exécutif ont aussi déposé leurs rapports. Une modification des statuts a été adoptée.

Un atelier thématique concernant l'impact de la Zone de Libre-échange des Amériques (ZLEA) sur les femmes a été animé par madame Graciela Rodriguez, coordonnatrice du *Red Internacional de Genero y Comercio* et directrice exécutive de l'*Instituto Equit* du Brésil. Cet atelier a permis l'adoption de la recommandation traitant de l'impact de la Zone de Libre-échange des Amériques (ZLEA) sur les femmes qui définit les principales actions à réaliser par les parlementaires concernant cette thématique.

Le budget analysé selon le genre est la principale thématique sur laquelle le Réseau s'est penché cette année. Madame Nidia Díaz a présenté le bilan du Séminaire parlementaire portant sur ce thème, organisé avec la collaboration très active du Réseau, qui a eu lieu à San Salvador, El Salvador, les 19 et 20 septembre 2003. Les participantes ont également assisté à une présentation de la banque documentaire GAIA qui regroupe les principales études, analyses et outils permettant de réaliser des budgets analysés selon le genre. Cette banque documentaire est disponible sur la page internet du Réseau. Une recommandation incitant les parlementaires à transmettre au Secrétariat tout texte pouvant contribuer à l'amélioration de la banque documentaire GAIA, a ensuite été adoptée. Les élections du nouveau Comité exécutif ont clos la réunion.



IV^e RÉUNION ANNUELLE DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES

**Caracas, Venezuela
24 novembre 2003**

COMPTE RENDU

Quelque 40 femmes parlementaires provenant d'une quinzaine de pays se sont réunies lors de la IV^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, le 24 novembre 2003 à Caracas, au Venezuela.

Un mot de bienvenue a été prononcé par l'hôte de la réunion annuelle du Réseau et de l'Assemblée générale de la Confédération Parlementaire des Amériques (COPA), madame Jhanett Madriz Sotillo, Présidente de la COPA et Vice-Présidente du Parlement andin.

La Présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, madame Ileana Rogel, députée de l'Assemblée législative du El Salvador a présenté le rapport des activités du Réseau pour la période 2002-2003. Depuis la tenue de la dernière réunion annuelle, le Réseau a notamment réalisé les activités suivantes :

1. le suivi des recommandations adoptées lors de la III^e réunion annuelle du Réseau à Ixtapan de la Sal au Mexique;
2. la visite de la Présidente du Réseau à l'Assemblée nationale du Québec en février 2003 au cours de laquelle la Présidente de l'Assemblée nationale, madame Louise Harel, a réitéré l'appui que son institution offre au Réseau des femmes parlementaires des Amériques en hébergeant et en assumant les frais du secrétariat de l'organisation;
3. la tenue de la réunion du Comité exécutif du Réseau à l'Île Margarita au Venezuela, le 22 février 2003, où le plan d'action qui guide le travail du Réseau pour les années à venir a été défini;
4. la recherche, le développement et la mise en ligne sur la page internet du Réseau de la banque documentaire GAIA sur la thématique des Budgets analysés selon le genre;
5. la participation très active du Réseau à l'élaboration et à la réalisation du Séminaire sur les Budgets analysés selon le genre tenu les 19 et 20 septembre 2003, à San Salvador au El Salvador;

6. la présidence de la Commission de la Santé et du développement social de la COPA;
7. l'élaboration d'un plan de communication, la production de matériel promotionnel et l'amélioration de la page internet;
8. la participation des membres du Réseau à la « Première rencontre des femmes parlementaires des pays de langue portugaise » et à la « Deuxième rencontre des députées des États du Brésil »;
9. la rencontre avec madame Jeanne Kohl-Welles, présidente du *Women's Legislative Network of the National Conference of State Legislatures (NCSL)*. Suite à cette rencontre, un article présentant le Réseau a été publié dans la revue de cette organisation qui est distribuée à plus de 3000 femmes parlementaires des États-Unis.

Le Rapport du Secrétariat du Réseau a ensuite été déposé. Le Secrétariat est hébergé par l'Assemblée nationale du Québec qui en assume les coûts de fonctionnement. Le Secrétariat a pour responsabilités d'organiser les réunions annuelles du Réseau et les réunions du Comité exécutif. Il a également pour mandat de gérer la correspondance de la Présidente, de préparer et de transmettre les documents officiels du Réseau, d'actualiser le matériel promotionnel et les banques documentaires.

Les représentantes élues au Comité exécutif ont présenté leurs rapports portant sur la mise en place d'initiatives reliées au plan d'action du Réseau, les activités régionales ainsi que sur les avancées législatives concernant les femmes réalisées dans leur région.

Une proposition de modification des statuts a été adoptée conférant à l'Assemblée nationale du Québec un siège au Comité exécutif à titre d'Assemblée fondatrice du Réseau des femmes parlementaires des Amériques qui héberge son Secrétariat.

Un atelier thématique concernant l'impact de la Zone de Libre-échange des Amériques (ZLEA) sur les femmes a été animé par madame Graciela Rodriguez, coordonnatrice du *Red Internacional de Genero y Comercio* et directrice exécutive de l'*Instituto Equit* du Brésil. Madame Rodriguez a décrit comment le processus d'élargissement des accords commerciaux, tels que la ZLEA, pour inclure les services, la propriété intellectuelle, les investissements affecte les compétences gouvernementales et touche des secteurs cruciaux qui ne relèvent pas uniquement du commerce de biens.

Elle a fourni de nombreux exemples qui indiquent que la libéralisation de ces secteurs et l'implantation de modèles macro-économiques axés sur l'exportation, la réduction du rôle de l'État, la privatisation et la concentration vers des zones de compétences entraînent des impacts majeurs sur la vie des femmes et des populations qu'il demeure impératif d'étudier avant de continuer à négocier de tels traités. Déjà, les données disponibles concernant les conséquences sur la vie sociale et économique des femmes de la mise en place des programmes d'ajustements structurels en Amérique latine et d'autres accords commerciaux régionaux devraient nous permettre de prévoir les éventuelles retombées de la ZLEA et inciter à la prudence.

À la fin de son exposé, madame Rodriguez a proposé des pistes d'action qui ont donné lieu à de nombreux échanges entre les participantes et la conférencière. Elle a suggéré d'augmenter la capacité technique et d'analyse des équipes de négociations, d'amorcer la collecte de données différenciées selon les genres et de bâtir des alliances avec des groupes de

recherche, de la société civile et des pays du G20 afin de mesurer les impacts de ces traités. Elle a réitéré que le rôle des parlementaires est absolument fondamental concernant le suivi et les négociations de ces processus d'intégration car ils touchent la condition des femmes, le bien-être des populations et les capacités de légiférer des États. Cet atelier a permis l'adoption de la recommandation traitant de l'impact de la Zone de Libre-échange des Amériques (ZLEA) sur les femmes qui décrit les principales actions à réaliser par les parlementaires concernant cette thématique.

Par la suite, madame Nidia Diaz, qui représente le Parlement Centraméricain (PARLACEN) au Comité exécutif, a présenté le rapport du Séminaire sur les budgets gouvernementaux analysés selon le genre qui a eu lieu à San Salvador, El Salvador, les 19 et 20 septembre 2003. Ce Séminaire a été organisé avec la collaboration très active du Réseau, de l'Assemblée législative du El Salvador et de l'Association Anaya Melida Montes-Las Melidas. Grâce à ce Séminaire, près de cent cinquante femmes parlementaires et représentantes d'organisations de femmes ont pu échanger sur les outils d'analyse, les mécanismes et les instruments nécessaires pour mettre en place des stratégies faisant en sorte que les processus budgétaires favorisent une plus grande égalité entre les femmes et les hommes. Les participantes ont pu connaître davantage les expériences d'implantation de tels types de budgets réalisées au Mexique, au Québec et au El Salvador.

En continuité sur cette thématique, une projection en direct de la banque documentaire GAIA-Genre et Budgets : Analyse et information dans les Amériques a été présentée. Développée par le Secrétariat du Réseau, cette banque documentaire peut être consultée sur le site Internet de la COPA à l'adresse www.copa.qc.ca sous la rubrique Réseau des femmes parlementaires. Elle a pour objectif d'informer les parlementaires en regroupant les principales études, analyses et outils permettant de réaliser des budgets analysés selon le genre. Suite à la présentation, une recommandation incitant les parlementaires à transmettre au Secrétariat tout texte pouvant contribuer à l'amélioration de la banque documentaire GAIA, a été adoptée.

À la fin de la réunion annuelle, les participantes ont souligné la journée de la non-violence à l'égard des femmes et une déclaration a été lue devant l'Assemblée générale de la COPA. Le rôle historique que madame Manuela Sáenz a joué dans l'accession de plusieurs pays d'Amérique du Sud à l'indépendance a aussi été reconnu. Enfin, il a été proposé d'écrire au Premier ministre et au Président de l'Assemblée législative de la Suède afin de condamner l'assassinat de la parlementaire Anna Lindh, ministre des Relations extérieures de la Suède et de remercier la République bolivarienne du Venezuela pour son hospitalité lors de la tenue de la réunion.

Les représentantes suivantes ont été élues au Comité exécutif:

Présidente :

Madame Ileana Rogel, députée de l'Assemblée législative d'El Salvador

Représentantes régionales :

Amérique du Nord

Madame Lucero Saldaña, Sénatrice du Congrès de l'Union des États-Unis Mexicains

Siège vacant

Amérique centrale

Madame Antonieta Botto Handal de Fernández, députée du Congrès national du Honduras

Madame Albertina Urbina Zelaya, députée de l'Assemblée nationale du Nicaragua

Antilles

Madame Velda González de Modestti, vice-présidente du Sénat de Puerto Rico

Madame Elsa Rojas Hernandez, députée de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire de Cuba

Région Andine

Madame Marelis Perez, députée de l'Assemblée nationale du Venezuela

Madame Miryam Garces Davila, députée du Congrès national de l'Équateur

Cône Sud

Madame Graciela De Leo, sénatrice de la Chambre des sénateurs de la province de Buenos Aires, Argentine

Madame Aparecida Gama, députée de l'Assemblée législative de l'État de Rio de Janeiro, Brésil

Organisations interparlementaires et parlements régionaux :

Madame Adela Muñoz de Liendo, députée du Parlement andin

Madame Nidia Díaz, députée du Parlement centraméricain

Madame Sonia Fontes, députée de l'Assemblée législative de l'État de Bahia et représentante de l'Union Nationale des Assemblées Législatives des États fédérés du Brésil (UNALE)

Assemblée fondatrice du Réseau et hôte du Secrétariat

Madame Fatima Houda-Pepin, députée de l'Assemblée nationale du Québec

Prochaine Assemblée hôte de la réunion annuelle

Madame Alice Portugal, députée de l'Assemblée législative de l'État de Bahia, Brésil

Madame Iara Bernardi, députée du Congrès fédéral du Brésil

Il est important de rappeler que la présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, madame Ileana Rogel, occupe d'office l'une des six vice-présidences de la COPA.

Madame Velda González de Modestti, vice-présidente du Sénat de Puerto Rico, a été élue deuxième représentante du Réseau des femmes parlementaires des Amériques au Comité exécutif de la COPA.



IV^e RÉUNION ANNUELLE DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES

**Caracas, Venezuela
24 novembre 2003**

RECOMMANDATION SUR L'IMPACT DE LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE DES AMÉRIQUES (ZLEA) SUR LES FEMMES

Nous, membres du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, lors de la IV^e Réunion annuelle du Réseau,

CONSIDÉRANT que dans le processus réel des négociations pour créer la ZLEA, les engagements pris tendent à réduire le pouvoir des États et des gouvernements de légiférer dans les domaines cruciaux en faveur du bien-être des populations, principalement celui de la condition des femmes, et que la mise en œuvre de ces engagements va à l'encontre des constitutions, ce qui menace la souveraineté de nos peuples;

CONSIDÉRANT que les gouvernements et les parlements ont l'obligation d'informer la population à ce sujet, d'aménager des lieux de consultation nécessaires dans un esprit de transparence et de rendre compte de toutes les étapes du processus de négociation, principalement en ce qui a trait à l'impact sur les femmes;

CONSIDÉRANT que la discrimination envers les femmes persiste malgré les engagements pris par les États et les gouvernements dans le cadre de conventions internationales et que la plupart des femmes, surtout celles vivant en situation de pauvreté, ne sont pas en mesure de profiter pleinement des avantages découlant de la libéralisation des échanges;

CONSIDÉRANT que les objectifs actuels du projet de la ZLEA pourraient limiter la capacité des États et des gouvernements à offrir des services publics dans divers secteurs comme la santé et l'éducation;

CONSIDÉRANT que les dispositions actuelles de l'accord risquent de désavantager les femmes qui se retrouvent principalement dans le secteur informel, l'économie sociale et les micro-entreprises, à moins que les textes ne prévoient la mise en place d'infrastructures de soutien aux PME, en particulier aux entreprises appartenant à des femmes;

CONSIDÉRANT que l'assouplissement du travail et le travail à forfait sont considérés comme des éléments qui portent atteinte aux droits reproductifs de la société en ne garantissant pas à la femme le droit au congé de maternité avant et après une naissance;

RAPPELANT que le Comité exécutif du *Réseau des femmes parlementaires des Amériques* a examiné la problématique de l'impact de la ZLEA sur les femmes à l'occasion de sa réunion extraordinaire tenue en avril 2001 à Québec, et rédigé une Déclaration affirmant notamment «la nécessité que les politiques de libéralisation commerciale et le processus des *Sommets des Amériques* reflètent les besoins et les préoccupations des femmes»;

CONVENONS de faire la promotion de la participation active des femmes dans les sphères du pouvoir politique et économique afin d'assurer une meilleure représentation de leurs préoccupations et de refléter ces préoccupations dans les processus de négociation de la ZLEA;

CONVENONS de promouvoir la création de mécanismes de coordination avec les organisations non gouvernementales et les centres de recherche intéressés à la condition féminine dans le cadre de l'intégration du continent, afin d'avoir accès à des recherches, des études critiques et des analyses sur la question;

CONVENONS d'effectuer des démarches qui nous permettraient d'influer sur la prochaine réunion ministérielle de la ZLEA qui aura lieu au Brésil en juillet 2004;

EXHORTONS les chefs d'État et de gouvernement à protéger la propriété intellectuelle et à reconnaître la culture comme instrument de développement économique à promouvoir;

EXHORTONS les chefs d'État et de gouvernement des Amériques à reconnaître la valeur du travail domestique des femmes et à l'inclure dans les statistiques économiques officielles;

CONVENONS de poursuivre notre travail au sein de nos parlements respectifs et de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) pour obtenir l'information nécessaire au sujet des problématiques économiques, politiques, sociales et culturelles associées à la création de la ZLEA, et pour que les pouvoirs exécutifs accordent la parole aux parlementaires des Amériques dans les négociations relatives à cet accord;

EXHORTONS la *Commission interaméricaine des femmes* (CIM), organisme spécialisé de l'*Organisation des États américains* (OEA), à se prononcer dès que possible sur la création de la ZLEA et son impact sur les femmes;

EXHORTONS les participants à l'Assemblée générale de la COPA à intégrer les préoccupations des femmes dans leurs revendications relatives à l'établissement de la ZLEA;

EXHORTONS les femmes parlementaires à travailler avec acharnement en faveur de la véritable intégration économique, politique, sociale et culturelle des peuples des Amériques, au moyen d'accords qui auraient principalement pour but de supprimer les obstacles que représentent les asymétries et les inégalités aussi bien à l'intérieur des pays qu'entre les nations du continent;

EXHORTONS les parlementaires, femmes et hommes, à exercer un contrôle plus efficace sur les chefs d'État et de gouvernement en vue de défendre la souveraineté de nos pays sérieusement menacée par les traités négociés dans le cadre de la ZLEA, par le paiement d'une dette extérieure impayable, ainsi que par l'imposition des politiques d'ajustement structurel du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM) et des règles antidémocratiques de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);

EXHORTONS les chefs d'État et de gouvernement à créer des indicateurs et à préparer des rapports portant sur l'impact sur l'égalité des sexes entraîné par la mise en application des politiques de libéralisation commerciale, et ce, afin d'élaborer des politiques économiques et sociales nationales qui tiennent réellement compte de la situation des femmes, notamment dans le domaine du travail informel;

EXHORTONS tous les parlementaires de la COPA, femmes et hommes, à renforcer l'action des parlements à l'échelle nationale afin de suivre le processus de la ZLEA, surtout à partir de la prochaine réunion du Comité de négociations commerciales (CNC) à Puebla, Mexique, en février 2004;

EXHORTONS les gouvernements et nos assemblées législatives à créer des instances associées à tous les secteurs qui influent sur la société lors des discussions des différentes questions de la ZLEA;

RECOMMANDONS à la COPA d'approfondir les relations avec les parlements des pays participants du G-20;

RECOMMANDONS que le Réseau des femmes parlementaires des Amériques assure un suivi constant sur les impacts de la ZLEA sur les femmes et invite les sections régionales du Réseau à en faire autant auprès de leurs parlements respectifs.



**IV^e RÉUNION ANNUELLE DU
RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES**

**Caracas, Venezuela
24 novembre 2003**

***RECOMMANDATION SUR LA BANQUE DOCUMENTAIRE GAIA SUR
LES BUDGETS ANALYSÉS SELON LE GENRE***

Le Réseau des femmes parlementaires des Amériques à l'occasion de sa Réunion annuelle, tenue le 24 novembre 2003 à Caracas, République bolivarienne du Venezuela,

RECONNAISSANT que les budgets analysés selon le genre constituent une priorité d'action pour l'accès des femmes à l'égalité;

CONSIDÉRANT que le Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques s'est engagé à développer des outils de formation pour les femmes parlementaires;

CONSIDÉRANT que le Secrétariat du Réseau des femmes parlementaires des Amériques a donné suite à cet engagement en constituant une banque de données virtuelle sur les budgets analysés selon le genre qui est disponible sur le site Internet de la Confédération Parlementaire des Amériques (COPA) à l'adresse suivante : www.copa.qc.ca/gaia;

CONSIDÉRANT les ressources investies dans le développement de cette banque de données;

CONSIDÉRANT qu'une banque de données est une œuvre qui est sans cesse à renouveler;

RECOMMANDENT de poursuivre la mise à jour de cette banque de données GAIA du Réseau des femmes parlementaires des Amériques;

SOLLICITENT l'apport des parlementaires des Amériques afin de l'alimenter régulièrement par l'envoi de références portant notamment sur les mesures législatives, les initiatives et les projets concernant les budgets analysés selon le genre à l'adresse de courriel suivante : copa@assnat.qc.ca;

ENCOURAGENT les parlementaires à maintenir un équilibre linguistique dans cette banque de données afin qu'elle soit le reflet des différentes expériences menées dans les Amériques et que les parlementaires des Amériques s'y retrouvent et s'y reconnaissent.